

FORMATION PROFESSIONNELLE



Bio en Grand Est



METTRE EN PLACE DES ENGRAIS VERTS EN MARAICHAGE

23 janvier 2024

Haute-Marne (52)

Indice de satisfaction des stagiaires : nouvelle formation

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)
Valentin Dubois, Chargé de mission maraichage,
Intervenant(s) : Bio Hauts de France

Objectif de la formation :
Intégrer et gérer des engrais verts dans son assolement et dans sa rotation.

Pré-requis : Aucun

	Adhérent	Non-adhérent
--	----------	--------------

	Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel	
--	--	--

Stagiaire contributeur VIVEA	-	
------------------------------	---	--

Stagiaire non contributeur VIVEA	217,00 €	325,50 €
----------------------------------	----------	----------

Demi-Tarif	108,50 €	162,75 €
------------	----------	----------

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la formation : SAUTON Anne-Marie
anne-marie.sauton@biograndest.org
06.12.59.22.31

Méthodes pédagogiques :
Présentation (diaporama), échanges, retours d'expériences
Visite de terrain et échanges

Moyens d'évaluation :
Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation

Programme de la formation :

23/01/2024	Neuilly l'éveque	Présentation des engrais verts
23/01/2024	Neuilly l'éveque	Présentation des différentes espèces et variétés d'engrais vert en fonction de leur capacité de fertilisation et de structuration du sol. Présentation des limites des engrais verts.
23/01/2024	Neuilly l'éveque	Présentation d'études sur l'impact des engrais verts sur les adventices, maladies, ravageurs. Reflexion sur les avantages et inconvénients de la mise en place.
23/01/2024	Neuilly l'éveque	Retours d'expériences sur la mise en place d'engrais verts, destruction et choix variétaux, illustration chez un maraicher avec des outils simples

Les modalités concernant la restauration vous seront données à la suite de votre inscription.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00031

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet de Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/



Bulletin d'inscription

à la formation : **Mettre en place des engrais verts en maraichage**

NOM - Prénom :

Mail :

Tél. :

Date de naissance :

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

chef d'exploitation

Conjoint(e) collaborateur(trice)

Aide familiale

Cotisant(e) solidaire

Salarié(e)

Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 10/01/2024

anne-marie.sauton@biograndest.org

BIO en Grand Est 53 rue vernouillet 51100 REIMS

NB : en cas d'annulation de votre part, des frais de dossier pourront vous être facturés.